MHR *Connexions*

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 12 Numéro 4 *Avril 2012*

Égalité des chances et absence de discrimination

C'était une journée formidable!

Les premières conférences des jeunes sur les droits de la personne ciblant les élèves des écoles secondaires ont remporté un vif succès auprès des élèves mobilisés, motivés et enthousiastes. Pam Roberts, enquêtrice à la Commission et coprésidente de l'équipe de la conférence des jeunes, a indiqué que l'on continuera pour l'instant d'offrir le programme à ce groupe d'âge plus jeune.

Pendant les dix années précédant cette conférence, les élèves des écoles secondaires et leurs enseignants étaient invités à participer.

Certains élèves ont accompli un long trajet pour assister à la conférence de Winnipeg. On voit ici des élèves du Oscar Lathlin Collegiate, au Pas, travaillant sur leur bannière

« Notre objectif, précise Mme Roberts, est d'atteindre des élèves plus jeunes et d'accroître l'incidence tout au long de leurs années d'études secondaires. »

La première conférence de 2012 a eu lieu à Shilo, au Manitoba, le 17 avril. Le personnel de la Commission a beaucoup apprécié le centre d'entraînement polyvalent car il était assez grand pour que l'on puisse accrocher la bannière « Peace by Piece ». Celle-ci a servi d'impressionnant décor de fond à la conférence, et les élèves comme les enseignants ont pris plaisir à se faire photographier devant elle. L'immense bannière, qui constitue un témoignage collectif exprimé par des élèves de tout le Manitoba sur la question des droits de la personne, a été créée en 2010 à l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies.

L'activité appelée « Be the Change Challenge » était le point central de la Conférence sur les droits des jeunes de Shilo ainsi que de celle qui s'est tenue deux jours plus tard à Winnipeg. Cette activité a permis aux élèves de présenter les formidables projets et activités en matière de justice sociale qu'ils ont déjà lancés dans leurs écoles.

Consultez la page Facebook de la Commission pour voir des photos et des vidéos des conférences des jeunes sur les droits de la personne.

« Ces projets montrent que les jeunes sont les chefs de file d'aujourd'hui », a déclaré Lorraine Lambert, agente de réception des plaintes et coprésidente du comité de la conférence des jeunes. La Commission a attribué un prix d'excellence à chacun des projets et a félicité tout particulièrement la Onanole Elementary School et la Green Valley School pour leur contribution au « Défi ».

Les conférences des jeunes sur les droits de la personne ont offert aux participants trois séances interactives uniques en leur genre, y compris « What About Now », un nouvel atelier sur le harcèlement et l'intimidation qui a remporté un immense succès. Les activités consistant, par exemple, à s'accrocher des pinces à linge les uns aux autres et à construire des tours de guimauve avec des cure-dents ont

Suite à la page 2

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

Les droits en question
par Jerry Woods, président

Y sommes-nous? », la conférence nationale sur les droits de la personne qui se déroulera au mois de juin, à Winnipeg, comptera sur la participation de conférenciers parmi les plus réputés et les plus respectés du Canada et du Manitoba. Ils prendront la parole en tant qu'orateurs principaux ou dans le cadre des séances plénières ou simultanées. La conférence abordera certaines des questions en matière de droits de la personne les plus importantes à l'heure actuelle.

Les sujets traités dans le cadre des séances simultanées comprennent le harcèlement, les personnes handicapées, l'adaptation, la santé mentale, les droits économiques et sociaux, le logement pour les populations vulnérables et les outils d'éducation les plus récents. Dans toute la province et tout le pays, nous avons cherché et trouvé des personnes qui puiseront dans leurs connaissances d'expert et leur expérience pour nous informer, nous surprendre et remettre en cause les pratiques habituelles.

Ainsi, Mme Dianna Evangeline (anciennement Mme Dianna Janzen) se penchera sur l'expérience qu'elle a vécue dans les années 1980 lorsqu'elle a déposé plainte pour discrimination fondée sur le sexe. Sa cause a été entendue par la Cour suprême du Canada dont la décision a déterminé la définition du harcèlement sexuel au Canada. Son parcours à cette époque et sa perception de ce qui se passe aujourd'hui sont extraordinaires. Deux autres personnes aborderont les thèmes du harcèlement, de l'homophobie et des méthodes de justice réparatrice appliquées aux harceleurs.

Dans une autre séance, trois conférencières de talent et ardentes militantes des droits des personnes handicapées, Mmes Shelagh Day, Gwen Brodsky et Yvonne Peters, expliqueront dans quelle mesure le devoir d'adaptation a réellement permis d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées et parleront du projet de recherche qu'elles viennent de publier : « Disabling Poverty/ Enabling Citizenship ».

Lors de la séance intitulée *Persistent Disadvantage: Addressing Social and Economic Rights*, les conférenciers feront part de leur point de vue sur la façon dont les groupes historiquement désavantagés parviennent à surmonter les obstacles à l'égalité.

Et comme les questions de santé mentale sont l'un des volets des droits de la personne et des devoirs en la matière qui connaît la croissance la plus rapide, la conférence présentera plusieurs points de vue sur des sujets allant de l'adaptation à la protection et la promotion de la santé mentale dans le système correctionnel.

D'autres sujets encore seront traités durant la conférence : les éléments à prendre en compte dans le combat en faveur d'un changement systémique; la valeur de l'éducation aux droits de la personne; et les nouvelles stratégies et approches pour amener le public à s'engager en faveur des droits de la personne, thème auquel toute une séance plénière sera consacré. Joignez-vous à nous.

Suite de la page 1

aidé les élèves à comprendre pourquoi et comment les actes de harcèlement et d'intimidation se produisent et à savoir comment y réagir.

Le centre d'entraînement polyvalent de Shilo s'est révélé l'endroit idéal pour présenter l'immense bannière Peace by Piece.

L'un des objectifs de la conférence des jeunes sur les droits de la personne était aussi d'aider les élèves à s'engager. Pour ce faire, on a notamment eu recours à un jeu de roche, papier, ciseaux auquel Jesse Rock, enquêteur à la Commission, et Pam Roberts ont donné une toute nouvelle dimension *(voyez à ce sujet la vidéo affichée sur la page Facebook de la Commission)*. Le jeu a été suivi de l'activité traditionnelle de fabrication de bannières. « En créant une bannière qu'ils rapportent à l'école, les élèves peuvent faire partager ce qu'ils ont appris avec toute leur école, a déclaré Mme Roberts, avant d'ajouter : Les bannières des élèves sont très motivantes. Avec un minimum de matériaux, ils arrivent à créer un message sur les droits de la personne chargé de sens et qui touche juste. »

Un grand merci aux enseignants et aux enseignantes qui reconnaissent combien il est important de faire participer les élèves à nos conférences des jeunes sur les droits de la personne. Le personnel de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Les conférenciers invités comprenaient, à Shilo, Mme Shari Decter Hirst, mairesse de Brandon, le lieutenant-colonel Richard W.H. Goodyear, commandant de base, et l'adjudant-chef Steven Milton; et à Winnipeg, Mme Rebekah Enns, lauréate 2011 de la Bourse Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse. M. Jerry Woods, président du conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba, et Mme Robin Dwarka, membre du conseil des commissaires, ont présidé les conférences.

Où serez-vous du 17 au 19 juin 2012?

Y sommes-nous?

Conférence nationale sur les droits de la personne
Du 17 au 19 juin 2012 • Winnipeg, Manitoba

La Commission des droits de la personne du Manitoba est heureuse d'accueillir la conférence 2012 de l'Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne (ACCCDP). Des avocats, des professionnels des ressources humaines, des organismes à but non lucratif et d'autres intervenants qui œuvrent en faveur de l'égalité se réuniront pendant deux jours pour apprendre, échanger et dialoguer au sujet des questions de droits de la personne les plus urgentes dans notre pays. Parmi les conférenciers invités figurent M. Wab Kinew, animateur de l'émission 8th Fire sur CBC, M. Andrew Swan, procureur général du Manitoba, M. Kevin Chief, ministre des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse, Mme Cindy Blackstock, directrice générale de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada, et M. Cal Stone, éminent aîné de la nation des Ojibway Brokenhead.

« Ce que nous faisons ici compte ailleurs. Ce qui se passe ailleurs compte ici. » Samantha Nutt

Mme Samantha Nutt, directrice générale de War Child Canada et War Child U.S.A, sera la conférencière principale à la conférence nationale des droits de la personne « Y sommes-nous? ».

Inscrivez-vous maintenant pour entendre cette remarquable militante des droits de la personne, récipiendaire de prix et oratrice reconnue.

www.cashra2012.ca • La période d'inscription est commencée

Conférence des jeunes sur les droits de la personne : commentaires d'enseignants

« Les enfants ont passé un très bon moment… et notre bannière est fièrement accrochée à l'entrée de l'école afin que tout le monde la voie et, bien sûr, beaucoup d'élèves plus jeunes posent des question à son sujet. » Colleen Small, Holland Elementary School

« Génial!! Un grand merci pour cette journée formidable à Shilo. Les ateliers étaient utiles pour nous rappeler ce que nous devons garder tous les jours à l'esprit ainsi que l'importance de traiter TOUT LE MONDE de façon juste et équitable. » Tammy Ballingall, Baldur School

« C'était une journée formidable! J'apprécie beaucoup votre enthousiasme et la façon dont vous savez vous y prendre avec les jeunes. J'ai adoré! » Shauna Price, Forrest Elementary School

Conférence des jeunes sur les droits de la personne : des élèves témoignent

« Je suis content de savoir qu'une personne peut apporter beaucoup d'aide. »

« Chacun doit savoir ce que nous avons appris aujourd'hui pour faire bouger les choses. »

« Super! Quelle journée formidable! »

« C'est à chacun de nous de défendre les autres. Les droits impliquent des responsabilités. »

« Ce qu'il y avait de mieux dans la conférence était 'What About Now'; ça permettait de relier des jeux amusants à la vraie vie! »

« La sensibilisation est l'élément déterminant. Commencez à présenter des choses comme ça dans les écoles afin que tout le monde puisse les entendre! »

« Un petit événement suffit à faire bouger les choses. Merci. »

« Il faut faire connaître la réalité de la discrimination et du harcèlement afin d'ouvrir les yeux d'un plus grand nombre de jeunes. »